

Secondes Assises de la Recherche française dans le Pacifique
11th Pacific Science Inter-Congress

**MESSAGE DE M. NICOLAS SARKOZY,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE**

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'Etat et la Polynésie française se sont associés pour organiser ce 11^{ème} Inter-congrès des Sciences du Pacifique joint aux Secondes Assises de la Recherche française dans le Pacifique.

Je me réjouis de la fusion de ces deux manifestations, qui donne aux Assises de la Recherche française dans le Pacifique un caractère à la fois régional et international.

Jamais un colloque n'aura rassemblé autant de participants en Polynésie française. Plus de 700 scientifiques, en provenance de toute la région Asie-Pacifique, sont en effet ici réunis autour d'un thème majeur pour les pays du Pacifique : «Les pays du Pacifique et leur environnement océanique face aux changements locaux et globaux".

Je salue tout particulièrement la participation des étudiants et jeunes chercheurs du Pacifique. Elle est porteuse d'avenir et garante du renouvellement de la recherche.

Je salue naturellement avec une profonde estime et une très grande confiance l'ensemble des organismes français de recherche ici présents.

Je ne doute pas que de ce colloque naîtront de riches collaborations et de fructueuses synergies. Elles sont nécessaires, si nous voulons répondre aux défis auxquels les populations des pays du Pacifique doivent faire face.

L'ensemble des thèmes qui seront abordés lors de ce colloque sont au cœur des préoccupations de la France et de son action internationale, qu'il s'agisse de réponses aux enjeux de la mondialisation, de culture, de mode de gouvernance ou encore, dans la suite logique de notre « Grenelle » de l'environnement, de développement durable ou de changements climatiques.

Ainsi la santé des éco-systèmes lagunaires et coralliens est un élément fondamental du développement de nos pays, leur protection est gage de maintien d'une ressource essentielle et d'un développement endogène et durable. Pour la Polynésie française, par exemple, ces milieux portent des activités aussi essentielles que la pêche, le tourisme ou encore la perliculture.

Les conséquences anthropiques des changements climatiques (augmentation du taux de CO2, élévation du niveau de la mer, renforcement de l'acidification océanique et réchauffement climatique) seront particulièrement sensibles pour l'ensemble des pays du Pacifique et en particulier pour les pays insulaires.

Sur ces sujets, la France dispose d'un fort potentiel de recherche et d'innovation, qu'elle souhaite confronter aux expériences, savoirs et besoins des autres Etats du Pacifique. Je tiens à affirmer la volonté de la France et des collectivités françaises du Pacifique de renforcer la concertation et la coopération régionales entre les pays et territoires du Pacifique pour la progression des connaissances scientifiques et leurs applications en faveur d'une meilleure gestion des milieux et des ressources.

En marge de l'appui que la France apporte aux organisations régionales de la CPS et du PROE, la France a eu l'initiative d'un programme corallien Pacifique original, le programme CRISP, qui est un succès. Lancé par l'AFD, le Ministère des Affaires étrangères et le Fonds Pacifique, il a galvanisé la coopération et les fonds de l'Agence des Nations Unies pour l'Environnement, d'ONG comme Conservation International et du WWF -dont je salue ici les représentants- pour favoriser une meilleure gestion des écosystèmes coralliens dans plus de 15 pays océaniques, avec un budget de près de 15 millions d'euros. Je souligne l'originalité de la démarche de ce programme qui s'achèvera en 2010 et dont nous souhaitons qu'elle ait des suites au sein de l'Union Européenne.

À partir de juillet prochain, la France assurera le secrétariat de l'initiative Internationale sur les Récifs Coralliens (ICRI) et compte bien donner un nouvel élan à la coopération internationale en faveur de cet écosystème si important dans le Pacifique, qui compte les récifs les mieux conservés et les moins dégradés au monde. Pour affirmer son action volontaire au sein de l'ICRI, un ministre du gouvernement participera prochainement à l'assemblée générale de l'ICRI en Thaïlande en avril prochain.

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement il a été décidé que les crédits consacrés à l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) sous l'égide des Ministères de l'écologie et de l'outre-mer, seront considérablement augmentés. Je souligne que cette initiative thématique concernant le milieu corallien fédère l'ensemble des collectivités françaises tropicales des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique. Son rôle est essentiel et doit se développer dans un cadre de coopération régionale comme l'a fait l'IFRECOR Polynésie en participant au CRISP.

Je serai à l'écoute des propositions que vous ferez dans le cadre de votre session plénière sur la coopération régionale. Nous devons multiplier les initiatives pour mutualiser nos savoirs et progresser ensemble plus rapidement sur le développement durable de nos ressources et milieux naturels. C'est dans cet esprit que je compte proposer un certain nombre d'actions nouvelles au prochain sommet France-Océanie.

A vous tous, chercheurs de 49 pays, présents ici à Tahiti, je souhaite un excellent et fructueux séjour de travail en Polynésie française.